

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales  
**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales  
**Band:** 8 (1950)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Economie libre ou économie dirigée?  
**Autor:** Stirlin, H.-R.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-133316>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Economie libre ou économie dirigée ?**

par H.-R. STIRLIN

*Administrateur délégué de la Société Anonyme C.-F. Bally*

1. *Economie libre ou économie dirigée* ; c'est le grand problème actuel, problème étroitement lié à l'évolution politique. L'hégémonie d'une classe privilégiée fait place à un pouvoir qui est entre les mains d'une majorité. A l'individu se substitue la masse. Parallèlement à ce changement, le pouvoir des chefs, de quelque nature et de quelque valeur qu'il soit, est diminué ou en tout cas modifié, car les chefs doivent tenir davantage compte de l'opinion de leurs subordonnés, qui autrefois dépendaient d'eux dans une beaucoup plus large mesure. Il serait exagéré de dire qu'aujourd'hui le chef dépend de ses subordonnés ; toutefois, leur façon de voir doit influencer toutes ses décisions. Ce changement fondamental se manifeste dans tous les domaines ; on aurait tort de vouloir l'ignorer, de le juger passager ou de s'y opposer, erreur souvent commise, au lieu d'accepter un nouvel état de choses, de reconnaître la permanence de son caractère et de s'y adapter. Car c'est ainsi que l'on aura la meilleure chance de se maintenir, d'éviter la rupture et la perte de ce que l'on avait acquis par une longue tradition. C'est sur ce dernier point de vue que se fonde mon analyse, qui se limite à l'aspect économique de la vie.

2. En étudiant *les causes de l'économie dirigée*, il importe de se demander pourquoi l'économie libre a fait place à l'économie dirigée. L'économie libre est, pour ainsi dire, l'expression d'une loi de la nature ; elle donne le meilleur rendement, parce que laissant toute liberté à l'initiative de l'individu, ce qui permet à toutes les forces de se développer au plus haut point. Cependant, il y a deux limites à cette loi :

a) Ce n'est pas toujours le meilleur rendement qui équivaut à la meilleure solution sociale, c'est-à-dire humaine.

b) Il peut être nécessaire de *coordonner* les efforts individuels vers le même but. C'est en particulier en période de grande adaptation que cette coordination peut devenir la condition essentielle du succès. Citons en exemples l'économie de guerre et l'économie d'après-guerre ; toutes deux requièrent une économie dirigée. Cet état de choses peut se perpétuer, par exemple en matière de problèmes internationaux. Le projet Schuman en est la meilleure preuve.

Ces deux limites nous montrent que le problème n'est pas aussi simple que le fait apparaître la devise du « retour au libéralisme ».

Le principe de la liberté économique était à la base de la grande évolution industrielle qui a caractérisé la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la première partie du nôtre. L'initiative personnelle et l'initiative privée sont les symboles de cette brillante époque. Ce sont les conditions par excellence qui permettent d'obtenir les plus grands résultats, et ceci grâce au principe consistant à mettre à la tête de l'entreprise l'homme le plus qualifié et à lui accorder le pouvoir de réaliser ses idées. Rien n'est donc immoral dans ce procédé qui correspond, au fond, à la nature de ce que les Anglais définissent si clairement par ces mots : « Survival of the fittest » (Ce sont les plus capables qui l'emportent).

Cependant, pour que tous ceux qui font partie d'une entreprise animée de cet esprit puissent trouver contentement et bonheur dans le juste emploi de leurs facultés, le chef d'une telle organisation doit être équitable et loyal à l'égard de tous ses subordonnés, ce qui exige un sens moral et un sens social développés à leur plus haut degré. Le type de l'ancien patron répondait à cette nécessité. Dans tous les pays, la dernière génération possédait ces remarquables types de patrons, qui étaient souvent en même temps les fondateurs de leur entreprise. Il faut reconnaître cependant que la conception de ce qui était dû à l'ouvrier et à l'employé différait de la conception actuelle. Aujourd'hui, nous avons dépassé la conception de nos pères. Autrefois, on considérait que l'ouvrier faisait partie d'une autre classe, à l'égard de laquelle on avait certainement des responsabilités fondées sur le sentiment humain ; mais on jugeait néanmoins que cette classe avait des aspirations nettement différentes de celles des patrons. Cette conception a changé du tout au tout.

Avant de poursuivre cette étude, disons aussi quelques mots des entreprises qui, à cette époque, étaient moins bien dirigées, voire mal dirigées du point de vue social. Il existait — non point tant en Suisse, peut-être, que dans certains pays étrangers — d'indéniables injustices, des conditions déplorables même. Ce n'était pas le fait du travail en lui-même qui prêtait essentiellement à la critique, mais les conditions considérées du point de vue de l'hygiène étaient lamentables et les salaires insuffisants pour assurer une vie normale.

Mentionnons encore une autre catégorie d'entreprises, c'est-à-dire celles qui avaient à leur tête des chefs extrêmement habiles et compétents, mais dépourvus de sens moral ou social. Je pense notamment au genre de personnages qu'Emile Zola a si bien su dépeindre dans certains de ses livres.

Tant que la concurrence n'était pas encore aussi développée que de nos jours il était plus facile de diriger les affaires d'une façon loyale et humaine. La concurrence à outrance est en partie responsable des méthodes qui ont succédé aux méthodes saines et honnêtes qui étaient de règle au début du développement industriel.

Nul doute que les changements survenus dans les conditions de travail, de même que les fautes et les abus qui ont été commis, des méthodes de direction et d'administration insuffisantes, n'aient indirectement provoqué le glissement de l'économie libre vers un genre d'économie dans lequel l'Etat a son mot à dire. Il faut aussi reconnaître qu'il s'est agi souvent d'erreurs de nature strictement économique, sans que la classe dirigeante ait été en faute. Mais, d'une manière générale, c'est surtout là un mouvement voulu par le temps, une évolution. Ces changements s'accomplissent d'une façon automatique, et leurs causes comme leurs effets ne peuvent pas toujours être exactement déterminés. Il est important de constater ces faits, car il est parfois plus facile d'accepter certains changements lorsqu'on en a saisi les causes. On est alors moins enclin à taxer d'injustes des évolutions dont on est même en partie responsable. Toutefois la guerre, avec ses nécessités tout à fait exceptionnelles et ses perturbations d'ordre économique et social, a certainement contribué à provoquer cette évolution et marqué, pour ainsi dire, un point de départ.

3. *Quelques-unes des diverses formes de l'économie dirigée.* L'intervention de l'Etat se manifeste sous différentes formes et à des degrés divers, qui nous sont bien connus. Je me borne donc à une rapide énumération : contrôle des prix et fixation des salaires, tenant compte de tous les facteurs déterminant le revenu total et le standard de vie de l'ouvrier et de l'employé, limitation des bénéfices, assurance vieillesse, maladie, etc. Dans quelques pays, il existe la protection contre le chômage et le débauchage. Nous savons que, dans d'autres, l'Etat intervient comme acheteur et vendeur des principaux produits et qu'il en fixe les prix. La forme la plus discutée, représentant aussi la forme la plus absolue, est la nationalisation de certaines industries et entreprises. Les buts que se propose l'Etat sont en principe au nombre de trois : premièrement, la protection de la classe ouvrière, deuxièmement, le maintien de la paix sociale, et troisièmement la participation aux bénéfices réalisés par certaines grandes entreprises. En ce qui concerne la présente étude, c'est surtout le *principe* de cette intervention qu'il me paraît utile de connaître, et je m'abstiendrai donc de donner un tableau détaillé des divers modes d'intervention de l'Etat.

4. Pour pouvoir juger sainement *les avantages et désavantages de l'économie dirigée*, il faudrait en examiner les deux aspects avec objectivité. Tout d'abord, il importe de remarquer que, comme partout ailleurs, tout dépend de la façon d'intervenir. Il est également clair que selon l'angle sous lequel on examine ce problème on arrive à des conclusions diamétralement opposées, chaque partie ayant sa vérité. Le danger est que les deux parties s'en tiennent à leur vérité. Théoriquement, un contrôle central de certaines opérations paraît équitable et présente même un avantage : la présence d'un pouvoir objectif, placé au-dessus des parties intéressées. On comprend donc que des essais du genre de ceux qui ont été tentés sur une grande échelle en Grande-Bretagne, par exemple, comptent de nombreux partisans dans tous les milieux. Il faut même avoir une expérience assez subtile du monde des affaires pour déceler les faiblesses et les dangers de pareilles méthodes. Nous ne parlerons pas de ceux — et ils sont fort nombreux — qui s'opposent aux interventions de ce genre uniquement parce que leurs intérêts particuliers sont menacés. Ils refusent, par suite, de reconnaître que ces mesures restrictives et régulatrices ont, en

principe, leur raison d'être et sont le plus souvent nécessaires. Dans la période de grande adaptation que nous traversons, provoquée d'une part par le bouleversement économique né de la guerre, d'autre part par des changements dans l'attitude sociale, l'intervention d'un pouvoir central paraît fondée. Toutefois, il ne faut pas généraliser cette intervention, mais la restreindre à certains domaines.

Un des grands désavantages et par là même la faiblesse de ce système, c'est la réduction et souvent l'élimination de *l'action et de l'initiative individuelles*, fait inévitable du moment qu'intervient un pouvoir central. Or, l'initiative individuelle (pas nécessairement privée) produit les meilleurs résultats. Tous ceux donc qui ne pensent qu'aux résultats effectifs doivent s'opposer à cette centralisation organisée par l'Etat. Un autre désavantage est, parallèlement, l'augmentation de la bureaucratie dans des proportions dangereuses. Je ne crois pas que l'on soit obligé d'examiner en détail l'effet des mesures prises et les conséquences qui en découlent, car tout tourne autour du problème suivant : à savoir, le danger qu'il y a à éliminer l'initiative et la compétence et à les remplacer par une administration anonyme, sans intérêt direct et quelquefois incapable.

Relevons toutefois que nombreuses sont les exceptions ; autant de preuves à l'appui du point de vue selon lequel le problème peut être résolu en partant de nouvelles bases. Nous n'avons qu'à penser aux services compétents de certains Etats qui font un admirable travail, en premier lieu à notre administration de guerre, qui était bel et bien un organisme d'Etat. Je pense aussi à divers bureaux de l'Etat français. Pour être justes, ne voilons pas non plus le fait que l'économie privée accuse, elle aussi, de grandes faiblesses dans son organisation et n'est pas toujours à la hauteur de sa tâche.

Un des points critiquables et faibles de la nouvelle économie est, d'autre part, qu'elle ne s'inspire pas assez souvent de l'expérience du passé.

Logiquement, elle devrait le faire, au lieu de vouloir s'en détacher ou même l'ignorer à tout prix, car le passé a fourni ses preuves.

Relevons enfin que l'économie dirigée a parfois tendance à favoriser certaines classes au détriment des autres. Elle commet alors la faute qu'elle reproche à l'économie libre. Cependant, ce ne sont pas là des erreurs fondamentales et elles peuvent être évitées par une sage administration.

5. *Avenir et solutions saines à envisager.* Le principal but de cet exposé est de démontrer qu'il serait faux et dangereux de prendre une attitude catégoriquement négative à l'endroit des tendances dirigistes, qui sont aujourd'hui une réalité avec laquelle il nous faut compter. Ce serait faux parce que — je viens de l'indiquer — un certain dirigisme, devenu inévitable, a droit à l'existence. Au lieu de le combattre, comme nous avons encore trop coutume de le faire, il faudrait chercher, par tous les moyens, à s'y *adapter* : dans une certaine mesure, à le maîtriser peut-être nous-mêmes. C'est ainsi que l'on se donne le droit d'avoir son mot à dire, et surtout que l'on peut arriver à une solution saine, tenant compte de toutes les données du problème. Pareille attitude est dans l'intérêt de l'économie privée, partant dans l'intérêt du pays, mais surtout dans celui de la paix sociale et d'une compréhension réciproque. Avant tout, elle tend à améliorer les conditions de vie de la classe ouvrière.

Quelles sont les solutions saines à envisager à l'égard du dirigisme actuel ? Premièrement, ce n'est plus à l'économie entièrement libre que l'on devrait aspirer. Affirmation grave, mais qui me paraît indiscutable. Nous sommes actuellement en pleine période cyclique, génératrice de grandes transformations, évolution profonde. Il est encore trop tôt pour affirmer avec certitude jusqu'où elle ira et ce qui demeurera de cette économie dirigée. Sans aucun doute, des adaptations seront encore nécessaires, mais il n'y aura pas un retour à l'économie libre d'autrefois. Ce qui devrait s'y substituer, c'est une économie mieux équilibrée que celle du passé, tant sur le plan social que sur le plan commercial. Il faudrait ainsi orienter sagement l'économie et concilier les exigences justifiées des deux parties, c'est-à-dire du patronat et de la classe ouvrière. Je crois qu'il s'agit là de deux buts distincts et bien déterminés, mais qui tous deux relèvent de l'économie de tout le pays.

Puisqu'il s'agit de trouver des solutions équitables, il faudrait que les dirigeants de ces mouvements, car il s'agit de mouvements, eussent un jugement impartial et fussent exceptionnellement compétents en la matière. Le but ne peut être atteint qu'en établissant une collaboration étroite entre les représentants de l'Etat et ceux de l'économie privée. Grande est donc l'importance des groupements de patrons et de la classe ouvrière. Toutefois, ce qui

sera décisif, c'est l'*esprit* qui animera cette collaboration. Dans la mesure où ces groupements ne seront influencés que par des facteurs civiques, mais en même temps économiquement sains, ils accompliront du bon travail. Pour peu que l'on réalise, comme le cas se présente, par exemple, pour la France, que l'avenir du pays, et par là indirectement l'avenir de toute l'Europe, dépendent littéralement de ce travail, de la possibilité qu'il y a de *savoir* jusqu'où l'on peut aller en ce qui concerne le problème essentiel des prix et des salaires, on comprend quelles sont aujourd'hui les responsabilités des groupements et de ceux qui se trouvent à leur tête. Il appartient à quelques hommes *clairvoyants et civiquement sains* de trouver un terrain d'entente. Il faut pour cela une documentation très complète et absolument impartiale ; de vrais chefs aussi, qui sachent s'en servir. Là encore on en revient aux qualités des vrais chefs, tels que les belles périodes de développement industriel les ont connus, avec cette différence qu'aujourd'hui leur tâche est encore beaucoup plus difficile, car les temps le sont aussi. Le mot d'ordre est actuellement : compréhension mutuelle.

En Suisse, toutes ces questions ont été abordées depuis longtemps, ce qui constitue un avantage considérable. Nous avons des groupements fonctionnant fort bien et qui sont en étroit contact avec les pouvoirs centraux : excellente base, que nombre de nos voisins pourraient envier. Mais ne nous endormons pas, trop confiants en nous-mêmes. La Suisse court le grand risque de s'enliser dans toutes sortes de mesures administratives, au lieu de demeurer vivante en s'adaptant à des conditions constamment nouvelles. Souvenons-nous que si l'économie privée est capable de trouver une solution équitable à ces problèmes elle se verra appelée à les résoudre *elle-même*, sinon elle tombera tôt ou tard entre les mains de l'Etat. Il faut donc que l'esprit civique soit la force primordiale et que tout problème soit examiné sous cet angle.

Il en est de même des problèmes économiques, étroitement liés d'ailleurs aux problèmes sociaux — Pensons aux relations entre l'agriculture et l'industrie. — Là aussi les organes de l'économie privée doivent préparer le terrain et se mettre à la disposition des pouvoirs publics. Débarrassons-nous donc de cet égoïsme, conséquence regrettable d'une période de grande prospérité, qui envisage uniquement les intérêts particuliers et non l'intérêt de l'ensemble du pays. Ainsi serons-nous parés en prévision des temps

difficiles vers lesquels nous allons. Notre industrie et notre agriculture, admirablement organisées, notre main-d'œuvre qualifiée constituent un outil magnifique et sans égal. Toutefois, dans une période de grande adaptation comme celle au-devant de laquelle nous allons infailliblement, ces armes ne peuvent suffire ; il faut encore que nous soyons organisés sur le plan national, en vue d'être à même de nous adapter à des solutions inconnues jusqu'ici, et cela dans un climat de véritable entente, animés de part et d'autre d'un véritable esprit de sacrifice.

H.-R. STIRLIN.